SYNDICAT MIXTE EVREUX PORTES DE NORMANDIE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES (EPN/CCPC)

L'An Deux Mille Vingt et Un, le Mardi 14 décembre, les membres du Comité syndical EPN / CCPC, convoqués individuellement le 8 décembre 2021, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire de l'Hôtel d'agglomération d'EPN, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16H00 sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

Etaient présents:

M. LEFRAND Guy

M. BOREGGIO Sylvain

Mme AUGER Stéphanie

M. DOSSANG Guy

Mme COULONG Rosine

M. BERNARD Franck

M. ROYOUX Claude

M. MABIRE Arnaud

M. PRIEZ Rémi

M. ALORY Christophe

M. SAPOWICZ Marcel

M. GUITTON Jean-Daniel

Absents excusés :

M. GROIZELEAU Bruno

M. HUBERT Xavier

M. DOUARD Daniel

M. ETTAZAOUI Driss

M. DERRAR Mohamed

M. PASCO Jérôme

M. RIOULT Olivier

Mme JEANNE Danielle

Ordre du jour

- 1 : Contrat de territoire 2017/2021 Prolongation de validité pour une durée d'un an
- 2 Débat sur les orientations budgétaires 2022

Le Comité syndical :

- ✔ VALIDE la prolongation du Contrat de territoire pour une période supplémentaire d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2022 et AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant de prolongation avec ses partenaires financiers et tous documents éventuels afférents.
- PREND acte de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires relatives à l'exercice 2022, sur la base du rapport annexé à la délibération et **AUTORISE** le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente.